FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

Ligue de Wilaya de Football - AinDefla

BULLETIN OFFICIEL N° 07

DU 15 NOVEMBRE 2018

BUREAU DE LIGUE
SECRETARIAT GENERAL

VŒUX

EN CETTE HEUREUSE OCCASION DE LA FETE DE MOULOUD ENNABAOUI ECHARIF, LE PRESIDENT, LES MEMBRES DU BUREAU DE LIGUE ET DES COMMISIONS AINSI QUE LE PERSONNEL PERMANENT SOUHAITENT A TOUS LES SPORTIFS ET LEURS FAMILLES ET A TOUS LES MUSULMANS LEURS MEILLEURS VŒUX DE SANTE ET DE BONHEUR.

QUE DIEU LE TOUT PUISSANT AGREE NOS BONNES ŒUVRES ET NOUS GUIDE VERS LE DROIT CHEMIN.

COURRIER ARRIVEE

L.R.F. BLIDA

-Correspondance n° 144- c/calendrier des stages de formation DFE1 –S :1- DTW informé
-Lettre n°° 1366- nous communiquant les résultats de l'examen du test physique de rattrapage du 02/11/2018- DWA informé.
-Correspondance n°1388- délibération des résultats des matchs examens des arbitres de wilaya pour l'obtention du grade régional- Pris note

CLUBS

-Du CSA/IRBA- demande de report de la rencontre programmée le 13/11/2018- Transmise à la DOS
-Du CSA/NRBBIR- Réserves- Transmise à la CD
-Du CSA/USD- Rapport c/ rencontre du 09/11/2018- Transmise à la CD
-Copie de la requête adressée à Mr le DJS par le représentant des CSA de la wilaya c/ les difficultés financières et d'organisation des matches rencontrées par les CSA.
-Du CSA/USM- Rapport c/rencontre.- Transmis à la CD et DWA.

DIVERS

-De Mr le Chef de la Daïra de Djendel- Invitation pour le 11/11/2018- Visite d'inspection des stades communaux de Djendel, Birbouche et Oued Chorfa- Remerciements -Pris note
-De Mr le Chef de la Daïra de Djendel- Copie du PV du 07/11/2018 c/étude de la couverture sécuritaire au niveau des stades de la Daïra.- Noté
-De l'arbitre KADI Zyad- Rapport c/ rencontre NCEA/USM- transmis à la CD et DWA

COURRIER DEPART

-Correspondance adressée à Mr le SG de la FAF – A/s des licences
-lettres adressée à Mr le DJS- A/s implantation du nouveau siège de la structure
-Correspondance transmise à Mr le DJS c/ l'organisation des matches

Le Secrétaire Général, Le Président de Ligue
M.BELKACEMI M.MAHMOUDI

COMMISSION DE DISCIPLINE
Séance du 14/11/2018

Etaient présents :
-Maitre BOUZEKKAR Mansour, Juriste, Président de la Commission de Discipline
-MM -MAZOUZI Djilali, Secrétaire
-CHERIEF Mohamed, membre.

La séance fut ouverte à 10h30

ORDRE DU JOUR :
-Audience
-Etude du courrier
-Traitement des affaires

AUDIENCE :
-Du Président du CSA/CRBOD
-Du Président du CSA/USM et entraineur de l'USM
-Du Président du CSA/ESB
-De l'arbitre Directeur Mr KADI Yazid.

COURRIER :
-Dossier de recours du club du CRBBEK
-Dossier de recours du club du NRBBIR.
-Rapport du club de l'USM-

BILAN DES 09-10/11/2018 ET 13/11/2018

DESIGNATION	DIVISION HONNEUR SENIORS	DIVISION PRE-H SENIORS	TOTAL
-Nombre d'affaires	08	05	13
-Cas de réserves	01	01	02
-Expulsions	02	01	03
-Avertissements	31	21	52
-Contestation de décision	02	02	04
-Dirigeants signalés	02	01	03
-Amendes en DA	16.000	17.500	33.500

ETUDE DES CAS DE RESERVES

CAS DE RESERVES N° 01- RENCONTRE NRBBIR-CRBD en « S » du 10/11/2018
-RESERVES FORMULEES PAR LE CLUB DU NRBBIR (BIR BOUCHE) SUR LA PARTICIPATION D'UN JOUEUR EN FRAUDE D'IDENTITE

-En la forme : Recevables
-Au fond : Fondées

-Vu la feuille de match ;
-Après vérification des photos des licences et celle prise sur le terrain avec l'arbitre de la rencontre , il ressort qu'il existe effectivement et réellement une fraude d'identité du joueur signalé ;
En application des dispositions de l'article 94-alinéa 2 –phase aller-, la Commission décide :
-Match perdu par pénalité pour l'équipe séniors du CRBD (Djendel) pour en attribuer le gain à celle du NRBB Bir Bouche qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro.
-Défalcation de trois (03) points pour l'équipe séniors du CRBD.
-Un (01) an ferme de suspension pour le joueur en fraude sur son état civil-BENYAHIA Haider-Lic.N°1810600.
-Six (06) mois de suspension fermes pour le Secrétaire du club du CRBD.
-Amende de 10.000 DA pour le club du CRBD.

CAS DE RESERVES N° 02-RENCONTRE CRBBEK-CMBA en « S » du 09/11/2018
-RESERVES FORMULEES PAR LE CLUB DU CRBBEK (BORDJ EMIR KHALED) SUR LA PARTICIPATION D'UN JOUEUR EN FRAUDE D'IDENTITE.
-Vu la feuille de match ;
-Après vérification des photos des licences et celle prise lors de la rencontre en compagnie de l'arbitre-assistant ;
-Après investigations menées par les membres de la Commission, il ressort clairement que le joueur incriminé n'est pas titulaire d'une licence établie par la ligue ;
-Ce qui a conduit à révéler qu'il s'agit d'une fraude d' état civil du joueur signalé ;
En application des dispositions réglementaires de l'article 94 des Règlements Généraux - édition 2018, la Commission décide :
-Match perdu par pénalité pour l'équipe séniors du CMBA (Arib)) pour en attribuer le gain à celle du CRBBEK (Bordj Emir Khaled) qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro.
-Défalcation de trois (03) points pour l'équipe séniors du CMBA.
-Un (01) an ferme de suspension pour le joueur en fraude sur son état civil-CHERKI Abdellah-Lic. N°1810147
-Six (06) mois de suspension fermes pour le Secrétaire du club du CMBA.
-Amende de 10.000 DA pour le club du CMBA.

TRAITEMENT DES AFFAIRES

DIVISION HONNEUR

REPRISE AFFAIRE N° 013- RENCONTRE IRBA-CRBOD en « S »

-Vu la feuille de match et le rapport du Délégué :

-Après audition du Délégué du match ;

-Après audition du Président du CRBOD ;

La Commission décide :

BELADEL Rabai- Président du club du CXRBOD- Un (01) mois de suspension ferme de toute fonction à/c du 12/11/2018-

Amende de 2.500 DA pour le club du CRBOD (Art. 111/RG/FAF).

AFFAIRE N° 017- RENCONTRE IRHD-CSAT en « S » du 09/11/2018

JOUEURS AVERTIS :

-BENMALEK Sabir- Lic. N° 1810050- IRHD- Comportement anti sportif

-TIFOUR Billal- Lic. N° 1810046- IRHD- Comportement anti sportif

-BAHA HACENE – Lic. N° 1810198- CSAT- Comportement anti sportif

-BOUGHEDDA Mohamed- Lic. N° 1810185- CSAT- Comportement anti sportif

-BADANI Mohamed- Lic. N° 1810183- CSAT- Comportement anti sportif

-SELLAMI Raouf- Lic. N° 1810181- CSAT- Contestation de décision – Un (01) match de suspension ferme + Amende de 1.000 DA pour le club du CSAT (Art.101/RG/FAF)

AFFAIRE N° 018- RENCONTRE CRBBEK-CMBA en « S » du 09/11/2018

JOUEURS AVERTIS :

-ZOUGARI Hicham- Lic. N° 1810067- CRBBEK- Comportement anti sportif

-ZOUGARI Mohamed- Lic. N° 1810072- CRBBEK- Comportement anti sportif

-SLIMANI Abdellah- Lic. N° 1810152- CMBA- Anti jeu

-BOUKRAOUA Boualem- Lic. N° 1810156 – CMBA- Anti jeu

AFFAIRE N° 019- RENCONTRE MRBB-IRBD en « S » du 09/11/2018

JOUEURS AVERTIS :

-MOHAMMEDI Noureddine- Lic. N° 1810335- IRBD- Jeu dangereux

-HASSANI Mohamed- Lic. N° 1810359- IRBD- jeu dangereux

AFFAIRE N° 020- RENCONTRE SCM-ESB en « S » du 09/11/2018

JOUEUR EXCLU :

-BOURRADOU Mohamed- Lic. N° 1810235- ESB- Jeu brutal- -Deux (02) matchs fermes de suspension. (Art.110/RG/FAF).

JOUEURS AVERTIS :

-HANICHED Mustapha- Lic. N° 1810102- SCM- Comportement anti sportif

-TALAKHIR Mohamed Amine- Lic. N° 1810110- SCM- Comportement anti sportif

-BENHAMAR Walid- Lic. N° 1810107- SCM- Comportement anti sportif

ENTRAINEUR EXCLU :
-SEGHIR HIRSTI Rabah- Lic. N° 180011- SCM- Contestation de » décision – Un (01) match de suspension ferme + Amende de 1.000 DA pour le club du SCM (Art. 101/RG/FAF).

AFFAIRE N° 021- RENCONTRE USK-USD en « S » du 09/11/2018
JOUEUR EXCLU :
-KHEDA Fodhil- Lic. N° 1810082- USD- jeu brutal- Deux (02) matchs fermes de suspension (Art.110/RG/FAF).
JOUEURS AVERTIS :
-SAADI Kamel- Lic. N° 1810402- USD- Comportement anti sportif
-KOUIDER MOUSSAOUI Abdellah- Lic. N° 1810397- USD- Comportement anti sportif
-LARBI BOUAMRANE Djamel- Lic. N° 1810029- USK- Comportement anti sportif
-KHAROUBI Abdelhaak- Lic. N° 1810024- USK- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 022- RENCONTRE CRBOD-CRBBOK en « S » du 09/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-ALI SMAIL Ahmed- Lic. N° 1810161- CRBBOK- Comportement anti sportif
-AISSOU Khaled- Lic. N° 1810164- CRBBOK- Comportement anti sportif
-BOUZAGHOU Mourad- Lic. N° 1810535- CRBOD- Comportement anti sportif
-ZEKHREF Bilal- Lic. N° 1810122- CRBOD- Comportement anti sportif signalé par le Délégué- Deux (02) matchs de suspension fermes + Amende de 1.500 DA pour le club du CRBOD (Art. 109 des RG/FAF)-

DIVISION PRE-HONNEUR

AFFAIRE N° 023- RENCONTRE CRBOC-OMT en « S » du 09/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-KACEM ALI Zakaria- Lic. N° 1810521- OMT- jeu dangereux
-BELHADJ MEHDI Ahmed- Lic. N° 1810482- OMT- jeu dangereux
-NETAR Amine- Lic. N° 1810523- OMT- jeu dangereux
-KIRAT Zineddine- Lic. N° 1810569- CRBOC- jeu dangereux

AFFAIRE N° 024- RENCONTRE CRBAT-ESZ en « S » du 09/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-GOUDJIL Abdelkader- Lic. N° 1810427- CRBAT- Comportement anti sportif
-BELKADI Merouane- Lic. N° 1810436- CRBAT- Comportement anti sportif
-SOUDAKI Yacine- Lic. N° 1810417- ESZ- Comportement anti sportif
-KADI Noureddine- Lic. N° 1810424- ESZ- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 025- RENCONTRE CRBAS-CRBAL en « S » du 09/11/2018
JOUEUR AVERTI :
-HARIZI Mohamed Amine- Lic. N° 1810320- CRBAL- Comportement anti sportif

AFFAIRE N° 026- RENCONTRE USM-NCEA en « S » du 10/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-EMBAREK Hamza- Lic. N° 1810504- NCEA- Comportement anti sportif
-HAMRANI Moussa- Lic. N° 1810488- NCEA – Comportement anti sportif
-BRAHIMI Ahmed- Lic. N° 1810492- NCEA- Comportement anti sportif
-FODHIL AOUIDET Djilali- Lic. N° 1810449- USM- Comportement anti sportif

ENTRAINEUR EXCLU :
-LARBI BOUAMRANE Abdelkader- Entraineur de l'USM- Lic. N° 180052- Propos blessants et injurieux – Un (01) mois de suspension ferme à/c du 14/11/2018 + Amende de 2.500 DA pour le club du USM (Art. 111/RG/FAF).

JOUEUR SIGNALE EN FIN DE PARTIE :
-BENAMARA Billal- Lic. N° 1810015- USM- Pour comportement anti sportif envers officiels- Cinq (05) matchs de suspension fermes + Amende de 3.000 DA au club de l'USM (Art. 115 RG/FAF)

AFFAIRE N° 027- RENCONTRE NRBBIR-CRBD en « S » du 10/11/2018
JOUEURS AVERTIS :
-KAOUANE Mohamed- Lic. N° 1810596- CRBD- Contestation de » décision – Un (01) match de suspension ferme + Amende de 1.000 DA pour le club du CRBD (Art. 101/RG/FAF).
-BENYAMINA Haider- Lic. N° 1810600- CRBD- Comportement anti sportif
-BELGHALEM Omar- Lic. N° 1810582- CRBD- Comportement anti sportif
-NEDATI Ali- Lic. N° 1810585- CRBD- Comportement anti sportif
-BENYAHIA Hafidh- Lic. N° 1810392- NRBBIR- Contestation de » décision – Un (01) match de suspension ferme + Amende de 1.000 DA pour le club du NRBBIR (Art. 101/RG/FAF).

AFFAIRE N° 028- RENCONTRE SCM-USK en « S » du 13/11/2018 (Match retard)
JOUEURS AVERTIS :
-TALAKHIR Mohamed Amine- Lic. N° 1810110- SCM- Comportement anti sportif
-REFFAD Fethi- Lic.n° 1810115- SCM- jeu dangereux
-ABDELLAH BOUAMRANE Bilal- Lic. N° 1810105- SCM-Jeu dangereux
-BELOUFA Youcef- Lic. N° 1810101- SCM- jeu dangereux
-BELAZRI Hicham- Lic. N° 1810041- USK- jeu dangereux
-LEFRAS Miloud- Lic. N° 1810038- USK- jeu dangereux
-MAARIF Elhadi –Lic. N°1810023-USK- Jeu ndangereuxj
Amende de 500,00 pour le club du SCM pour conduite incorrecte (Art.130/RG/FAF)

La séance fut levée à 14h30

Le Secrétaire, Le Président de la Commission de Discipline,

D.MAZOUZI Juriste, ¨M. BOUZEKKAR

DIRECTION DE L'ORGANISATION SPORTIVE
Séance du 14/11/2018

Etaient présents : MM-HARTAOUI M'hamed, Directeur de l'organisation Sportive
-AISSOU Ali, Secrétaire
-HAFNAOUI M'hamed, membre.

La séance fut ouverte à 10h30

ORDRE DU JOUR :
-Examen du courrier
-Homologation- 4ème journée –division Honneur « S »
- « - 1ère journée Division Pré-Honneur « S »
- « -match retard- D.H. (reprise de la 2ème j)
-Désignation 5ème et 6ème journée Division Honneur « S »
- « 2ème et 3ème journée –Division Pré-Honneur « S »
-Classements : Honneur et Pré-Honneur « S »

COURRIER :
-Du CSA/IRBA- demande de report du match USD/IRBA- Pris note
-Du CSA/ESB- Attestation de domiciliation –terrain d'El Abadia- Pris note
-Du CSA/MCB : Attestation de domiciliation-terrain de Sidi Lakhdar- Pris note

HOMOLOGATIONS DES RESULTATS

DIVISION HONNEUR « S »-4ème Journée		DIVISION PRE-HONNEUR « S »-1ère Journée	
RENCONTRES	SCORES	RENCONTRES	SCORES
SCM - ESB	04 - 00	NRBBIR - CRBD	AFF
USK - USD	01 - 00	USM - NCEA	00 - 00
MRBB - IRBD	00 - 02	OMT - CRBOC	01 - 00
CRBBEK - CMBA	AFF.	CRBAT - ESZ	02 - 01
IRHD - CSAT	00 - 00	CRBAS - CRBAL	00 - 00
CRBOD - CRBBOK	01 - 03	CRBH - IRBAB	RENVOYE
MCB - IRBA	RENVOYE		

HOMOLOGATION (MATCH RETARD – REPRISE DE LA 2ème JOURNEE)-D.H. « S »

SCM : 02 - USK : 00

La séance fut levée à 13h00

Le Secrétaire,
A.AISSOU

le Directeur de l'organisation Sportive,
M.HARTAOUI

DIRECTION DE WILAYA DE L'ARBITRAGE

COMPTE RENDU
CAUSERIE HEBDOMADAIRE DES ARBITRES DU 08/11/2018

Le 08 novembre 2018 à 16h s'est déroulée à l'ODEJ à Ain-Defla, une causerie hebdomadaire à l'initiative de la Ligue Régionale de football de Blida .Etaient présents : MM-BELAHCENE Djamel, D.T.R., KOUADRI Slimane, Formateur, REKKAD Belkacem, Formateur, ACHROUF Brahim- Formateur, IDJEL Hacène, Formateur CFA et LRF Blida. Du côté de la ligue de wilaya de football : MM-MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya, TRAKA Yacine, Directeur de la DWA, HAMRANI Abderrahmane, Formateur, BEDDERI Ahmed, Formateur en présence de 33 arbitres de wilaya et 14 arbitres de la LRF.

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités et à l'assistance, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue a énuméré les principale missions dévolues au corps arbitral et a insisté particulièrement sur l'application correcte avec impartialité et neutralité les rencontres afin d'entretenir le fair-play dans un esprit de fraternité et de cordialité. Ensuite, la parole a été donnée à Mr BELAHCENE Djamal, DTRA, au cours de laquelle il a longuement mis en exergue le rôle prépondérant de l'arbitrage notamment d'officier les rencontres en coordination avec les assistants dans le strict respect des lois et règlements en vigueur afin d'éviter toute entrave pouvant nuire au bon déroulement des matches. Les formateurs présents ont tour à tour exposé certaines dispositions règlementaires des lois de jeu avec des questions-réponses pour une meilleure compréhension pour appréhender sans difficultés les rencontres.

Avant de clore la séance, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya a exhorté les arbitres à respecter et faire respecter les lois et règlements pour aborder les rencontres dans un esprit de cordialité, de conviaviabilité et de fair-play des rencontres de football.

COMPTE RENDU DU TEST PHYSIQUE DE RATTRAPAGE

Le test physique de rattrapage des arbitres s'est déroulé au CSP à Ain-Defla le 11/11/2018 à 17H30. Un arbitre retardataire lors de la première session est concerné par le test. Toutes les conditions nécessaires et utiles ont été réunies à cet effet .

Les épreuves ont débuté par les séries 40mx06 et persistance en séries 75x25x10 tours on a remarqué que les résultats obtenus ont été satisfaisants.

L'arbitre KELLACI Fayçal a été admis définitivement au test physique.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION DES RESULTATS DES MATCHS EXAMENS DES ARBITRES DE WILAYA POUR L'OBTENTION DU GRADE REGIONAL
(Correspondance n° 13//SG/LRF DE BLIDA du 12/11/2018)

N°	Nom § Prénoms	Date de Naissance	Ligue Wilaya D'origine	Observation
01	DISS Abderrahmane	26/04/1993	Ain Defla	Admis
02	MEBDOUA Salah	22/01/199	Ain Defla	Admis
03	ZOUGHLAMI Ayoub	09/02/1996	Ain Defla	Admis
04	SENNI Abdelhak	16/01/1996	Ain Defla	Admis
05	DJEDDEL Youcef	13/12/1997	Ain Defla	Admis
06	MESBAH abderrahmen	17/05/1997	Ain Defla	Admis

Le Directeur de Wilaya de l'Arbitrage,

Y.TRAKA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Séance du 125/11/2018

Etait présent : Mr HADJ SADOK Mohamed, Directeur de l'Administration et des Finances

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :-Etat des recouvrements des amendes.

CLUBS	CAT.	BO	DATE	N°AFFAIRE	COM.	MONTANT EN DA
IRBA	S	06	08/11/2018	13	CD	3.000
CRBOD	S	06	08/11/2018	13	CD	1.000
IRHD	S	06	08/11/2018	14	CD	2.000
MRBB	S	06	08/11/2018	15	CD	2.000
SCM	S	06	08/11/2018	16	CD	1.500
IRBD	S	06	08/11/2018	04	DOS	3.000
CSAT	S	06	08/11/2018	05	DOS	2.500

Très important

Conformément aux dispositions règlementaires de l'article 133 des RG/FAF (Edition 2018), les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de 30 jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe sénior de club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 11h00

Le D.A.F.,

M. HADJ SADOK

CLASSEMENT

DIVISION HONNEUR SENIORS

RANG	CLUBS	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF
01	CRBBEK	10	04	03	01	00	10	03	+07	
02	SCM	08	04	02	02	00	06	00	+06	
03	IRHD	08	04	02	02	00	06	01	+05	
04	IRBA	07	03	02	01	00	06	02	+04	
-	CMBA	07	04	02	01	01	07	03	+04	
06	USK	06	04	02	00	02	04	03	+01	
-	CSAT	06	04	01	03	00	01	00	+01	
08	CRBBOK	04	04	01	01	02	10	03	+07	
09	USD	04	04	01	01	02	03	02	+01	
10	ESB	04	04	01	01	02	06	08	-02	
11	MRBB	01	04	00	01	03	00	07	-07	-03
12	MCB	00	03	01	00	02	07	06	+01	-03
13	IRBD	00	04	01	00	03	02	11	-09	-03
14	CRBOD	00	04	00	00	04	02	13	-11	-03

Classement arrêté à l'issue de la 4ème journée, sous toutes réserves.

CLASSEMENT

DIVISION PRE - HONNEUR SENIORS

RANG	CLUBS	POINTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEF
01	OMT	03	01	01	00	00	01	00	+01	
02	CRBAT	03	01	01	00	00	02	01	+01	
03	NRBBIR	01	01	00	01	00	02	02	+00	
-	CRBD	01	01	00	01	00	02	02	+00	
-	USM	01	01	00	00	01	00	00	+01	
-	NCEA	01	01	00	00	01	00	00	+00	
-	CRBAS	01	01	00	00	01	00	00	+00	
-	CRBAL	01	01	00	00	01	01	00	+00	
09	CRBOC	00	01	00	00	01	00	01	-01	
10	ESZ	00	01	00	00	01	01	02	-01	
11	CRBH	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	IRBAB	-	-	-	-	-	-	-	-	

Classement arrêté à l’issue de la 1ère journée, sous toutes réserves.

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR SENIOR – 5ème JOURNEE

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
EL ATTAF	ESB - USK	14H30
BORDJ EMIR KHALED	IRBD - SCM	14H30
EL ABADIA	IRBA - CRBBEK	14H30
BIR OULD KHELIFA	CRBBOK - MCB	14H30
HAY DJEBABRA	IRHD - CRBOD	14H30

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
TAREK IBN ZYAD	CSAT - USD	14H30
EL AMRA	CMBA - MRBB	12H30

DESIGNATION

DIVISION PRE-HONNEUR SENIOR – 2ème JOURNEE

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
EL AMRA	NCEA - CRBH	14H30
OUED CHORFA	CRBD - USM	14H30
EL ATTAF	OMT - NRBBIR	14H30
ROUINA	ESZ - CRBOC	14H30
AIN LECHIEKH	CRBAL - CRBAT	14H30
AIN BOUYAHIA	IRBAB - CRBAS	14H30

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR SENIOR

MARDI 20 NOVEMBRE 2018
6ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BORDJ EMIR KHALED	CRBOD – CSAT	12H30
AIN DEFLA	MCB – IRHD	15H00
BORDJ EMIR KHALED	CRBBEK – CRBBOK	15H00
THENIET EL HAD	MRBB – IRBA	15H00
MILIANA	SCM – CMBA	15H00
EL KHEMIS	USK – IRBD	15H00
SIDI LAKHDAR	USD - ESB	15H00

DIVISION PRE-HONNEUR SENIOR

MARDI 20 NOVEMBRE 2018
3ème JOURNEE

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
MILIANA	USM - OMT	12H30
EL AMRA	NCEA – IRBAB	15H00
OUED CHORFA	NRBBIR - ESZ	12H30
OUED CHORFA	CRBOC - CRBAL	15H00
AIN TORKI	CRBAT - CRBAS	15H00
HOCEINIA	CRBH - CRBD	15H00